

LE BUDGET PRIMITIF 2025

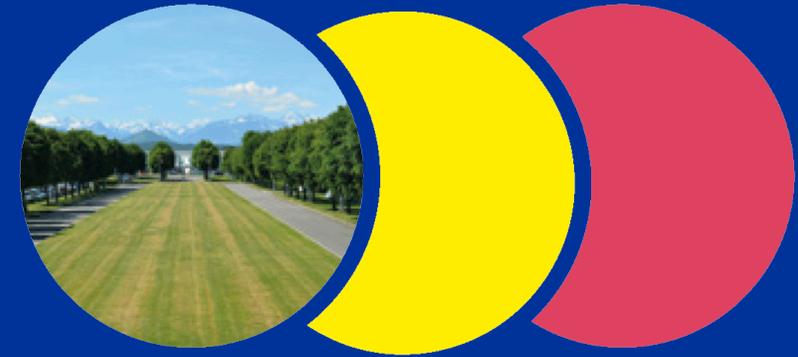
Communauté d'agglomération TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS
ANNEXES 2025

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

SECTION	DÉPENSES			RECETTES		
	BP 2025	BA 2025*	TOTAL	BP 2025	BA 2025	TOTAL
FONCTIONNEMENT	94 254 390 €	30 659 460 €	124 913 850 €	94 254 390 €	30 659 460 €	124 913 850 €
INVESTISSEMENT	22 592 028 €	16 129 014 €	38 721 192 €	22 592 028 €	16 792 514 €	39 384 542 €
TOTAL	116 846 418 €	46 788 474 €	163 635 042 €	116 846 418 €	47 451 975 €	164 298 392 €

* N'intègre pas les BA Téléports et BA Transports qui seront votés en mars 2025



LE BUDGET **PRINCIPAL** 2025

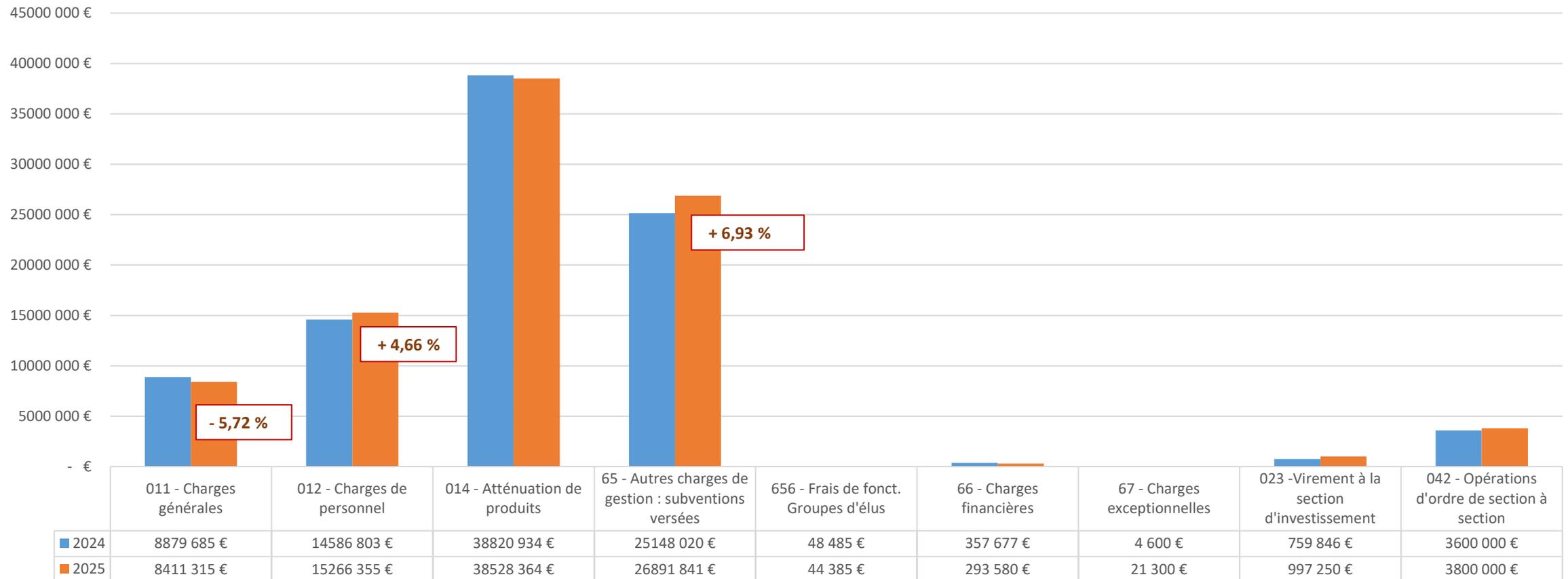
SECTION DE FONCTIONNEMENT

> LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BP 2024 : 91 908 480 €

94 254 390 €

BP 2025 : 94 254 390 €



> LES **DÉPENSES** DE FONCTIONNEMENT

> **Chapitre 014 / ATTÉNUATIONS DE PRODUITS : 38 528 364 € dont**

- Attributions de compensations (AC) prévisionnelles :

- 26 850 000 €

- Fonds national de garantie individuelle de ressources : FNGIR

- 11 628 364 €

> **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

➤ **Chapitre 65 / SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS VERSÉES : 26 891 841€**
dont

- Organismes publics (principales subventions)

- 20 833 700 € pour la contribution versée au SYMAT
- 727 000 € pour la GEMAPI
- 1 023 760 € pour les subventions versées aux budgets annexes
- 650 000 € pour le service incendie et secours
- 445 000 € pour le SM Pyrénia
- 625 000 € pour l'attractivité du territoire (PTER : PLGV, Cœur de Bigorre et office du tourisme) et la politique de la ville (GIP, partenariats avec le CD65 et l'Adil)

- Organismes privés (principales subventions)

- 522 000 € pour le Parvis
- 385 000 € pour le service économique dont la subvention à Crescendo, à la pépinière de Bastillac et à la Mission Locale.
- 50 000 € pour l'itinérance culturelle

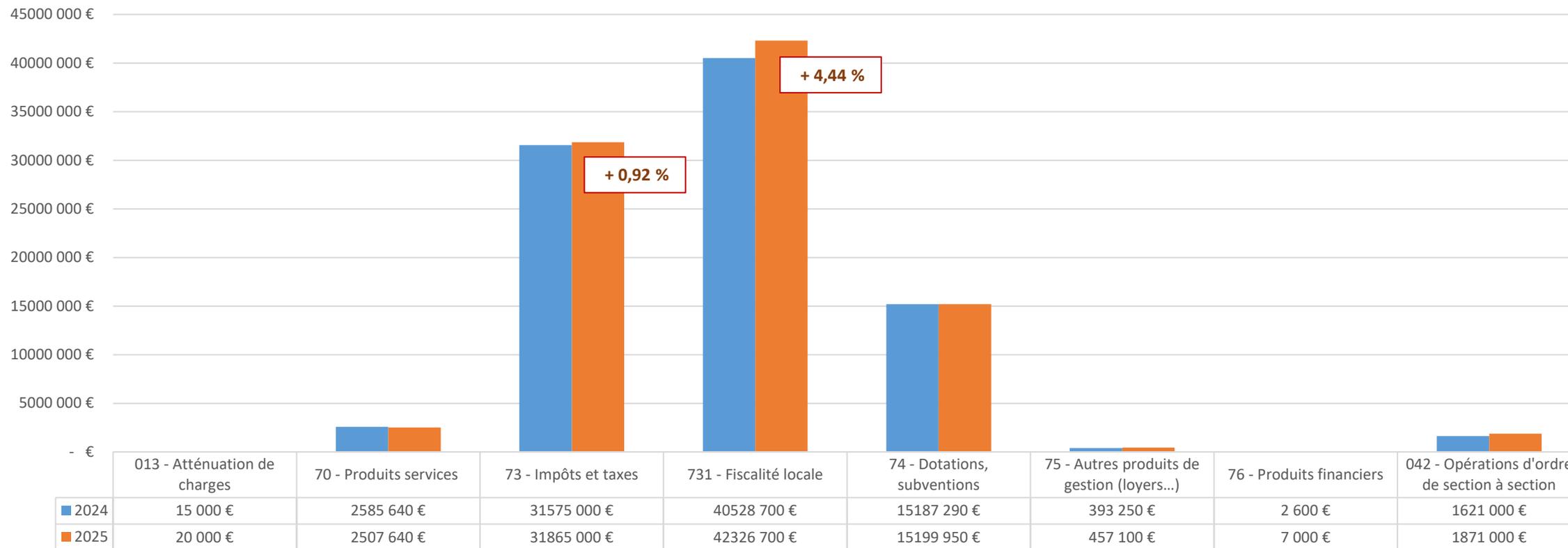
> Autofinancement 2024-2025 : Budget principal et Budgets Annexes

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT		TOTAL
		EAU	ASSAINISSEMENT	
2024				
023 - viremnt à la section de fonctionnement	759 846,00 €	1 387 703,00 €	1 503 369,00 €	3 650 918,00 €
042 - Opérations d'ordre	3 600 000,00 €	850 000,00 €	1 600 000,00 €	6 050 000,00 €
TOTAL 2024	4 359 846,00 €	2 237 703,00 €	3 103 369,00 €	9 700 918,00 €
2025				
023 - viremnt à la section de fonctionnement	997 250,00 €	174 700,00 €	27 000,00 €	1 198 950,00 €
042 - Opérations d'ordre	3 800 000,00 €	1 700 000,00 €	3 800 000,00 €	9 300 000,00 €
TOTAL 2025	4 797 250,00 €	1 874 700,00 €	3 827 000,00 €	10 498 950,00 €

Pour rappel, les BA
Téléports et BA
Transports seront votés
en mars 2025

BP 2024 : 91 908 480 €

BP 2025 : 94 254 390 €



> LES **RECETTES** DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 731 - Fiscalité locale : 42 326 700 €

73111 Taxe habitation + Taxes Foncières	17 373 000 €
73113 TASCOM	2 350 000 €
73 114 IFER	730 000 €
7331 TEOM	20 833 700 €
7346 GEMAPI	1 040 000 €

Chapitre 73 - Impôts et taxes : 31 865 000 €

7382 Fraction TVA – TH	23 150 000 €
7388 Fraction TVA CVAE	7 540 000 €
73 223 FPIC	1 155 000 €
73 28 Paris hippiques	20 000 €

Hypothèses de travail :

FISCALITÉ LOCALE

- Prévisions « médiane » entre les prévisions budgétaires et notifications 2024.

IMPÔTS ET TAXES

- Prévisions faites sur la base de la notification de nov 2024 (des montants réajustés par rapport à l'État 1259 FPU)

> Chapitre 74 / DOTATIONS ET SUBVENTIONS

. Dotations d'intercommunalité et dotation de compensation

Dotations intercommunalité : 3 400 000 €

Dotation de compensation : 8 000 000 €

TOTAL DOTATIONS 11 400 000 €

. Allocations Compensatrices

Allocations Taxes Foncières : 70 000 €

Allocation Cotisation Économique : 2 900 000 €

Allocations compensatrices Gemapi : 26 900 €

TOTAL ALLOCATIONS 2 996 900 €

. Autre participations tous financeurs confondus : 803 050 €

Dont principalement,

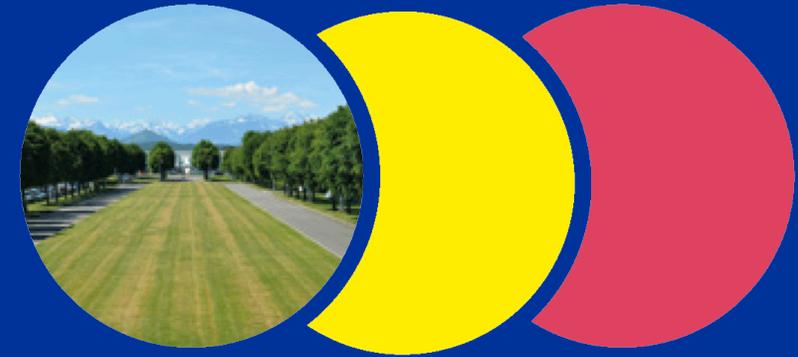
212 000 € pour les écoles de musique

250 550 € pour la Politique de la Ville Habitat

182 000 € pour la gestion des aires d'accueil

97 500 € pour les actions PCAET

41 000 € pour la lecture publique



LE BUDGET **PRINCIPAL** 2025

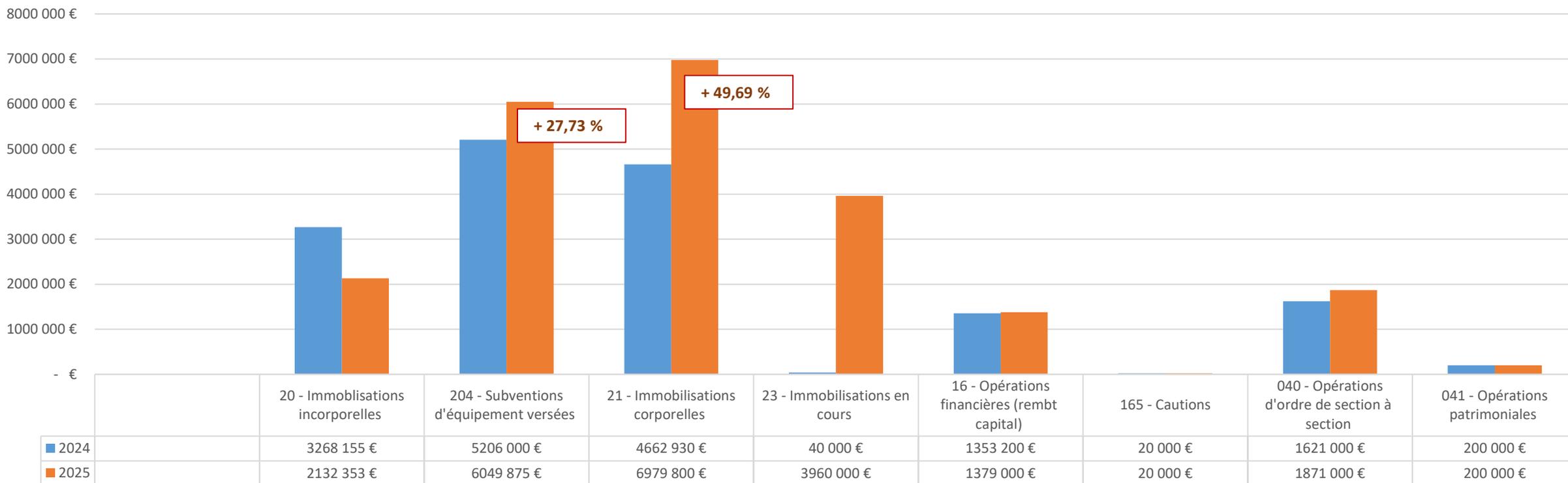
SECTION D'INVESTISSEMENT

> LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

22 592 028 €

BP 2024 : 16 371 285 €

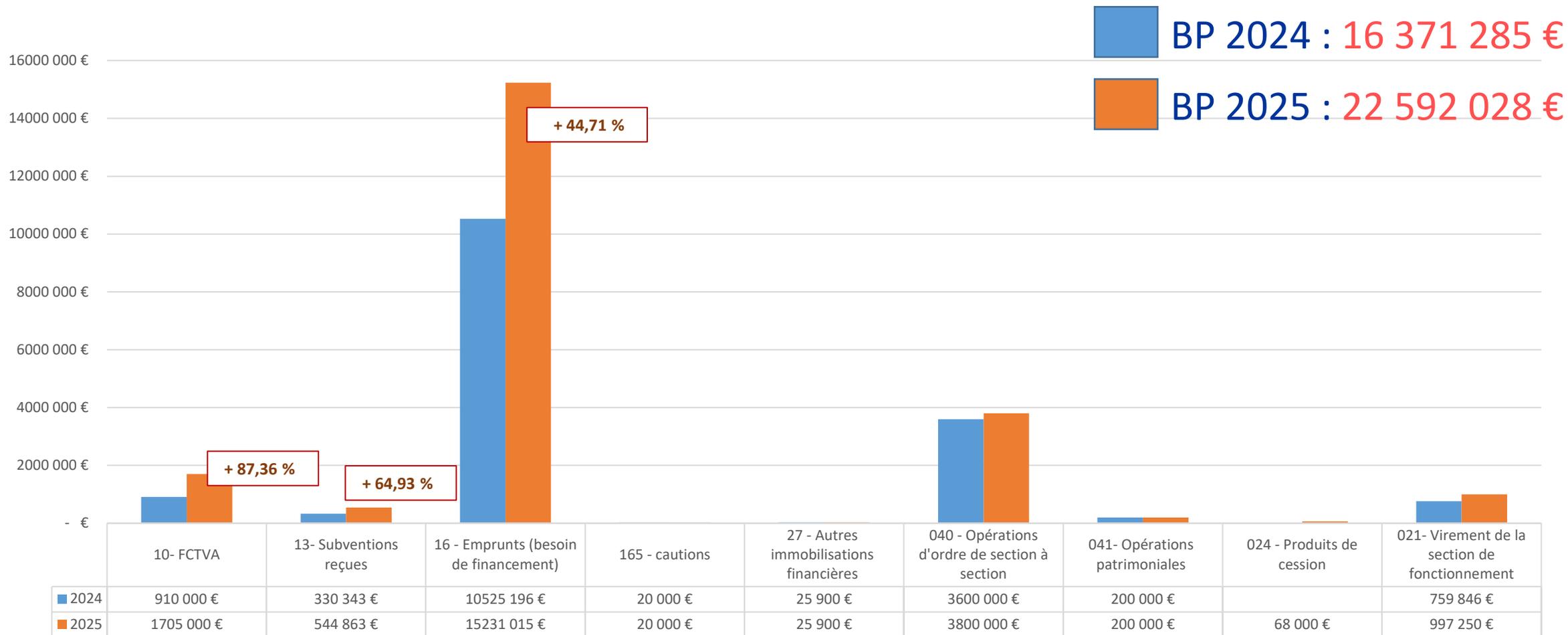
BP 2025 : 22 592 028 €



LE BUDGET PRINCIPAL 2025

> LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

22 592 028 €



LOGISTIQUE

Pour l'ensemble des services :

208 000 € pour l'acquisition de logiciels

279 500 € pour l'acquisition de matériel informatique
(renouvellement des postes, serveurs...)

Mobilier : 133 200 €

dont 17 500 € pour les bibliothèques, 9 700 € pour le
Conservatoire Henri Duparc et 15 000 € pour le service
Prévention.



FONDS DE CONCOURS et SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS

A / Fonds d'aides

- aux communes

- Reprise années 2017-2023 : **200 000 €**
- Reprise année 2024 : **205 800 €**
- **Au titre du Fonds de concours 2025 : 250 000 €**
- **Au titre du Fonds pour Catastrophes naturelles d'urgence intempéries : 70 000 €**
- **Création d'un nouveau fonds de concours pour l'aide aux logements communaux : 50 000 €**

B / Subventions d'équipement « politiques contractuelles »

- **PLH : 1 200 000 € pour le programme NPNRU Tarbes-Lourdes**
300 000 € pour le nouveau règlement d'intervention habitat et la fiche projet PHL
- **CTO (Contrat Territorial Occitanie 2023-2027) : 400 000 €**
- **CPER : 300 000 €**
- Aide au développement des laboratoires de recherches : 150 000 €
Pour la perspective d'un projet « Université de Technologie »

C / Subventions équipements : SM Pyrénia : 1 435 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscines : 337 000 €

- 145 000 € pour le centre nautique P. Boyrie (parking et travaux divers)
- 50 000 € pour la piscine Tournesol (géothermie)
- 50 000 € pour l'étude de programmation de requalification du site de Séméac
- 92 000 € pour le complexe aquatique de Lourdes (buvette)

Usine : 460 000 € pour la création d'une dalle active (chauffage du mur d'escalade), la reprise des chéneaux et la fermeture au niveau de la mezzanine.

Pic du Jer : 1 638 000 € Travaux Pump track, piste roller et stationnement.

Maison de l'escrime : 125 000 € (création auvent entrée)

Maison Arts martiaux : 62 000 € (travaux isolation)

Itinéraires cyclables : 312 000 € nouveau tracé vélo route V81

Aménagement du Lac Bours-Bazet : 518 000 € (aménagement lieu baignade)



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

470 000€ pour le Conservatoire Henri Duparc étude de programmation et des travaux divers : entrée : portes automatique, hall d'entrée : acoustique, extérieurs : embellissement, mise aux normes accessibilité ...)

Centre culturel de Séméac :

52 000 € étude programmation concernant des travaux de réhabilitation,

Et 70 000 € pour des travaux au rez-de-chaussée



GENS DU VOYAGE

Aires d'accueil : 565 000 €

Poursuite des travaux de remise en l'état des aires d'accueil (Lespie, Odos, Ibos) et de l'aire de Grand Passage

Aire de Sédentarisation de Lourdes :
120 000 € pour cet équipement inscrit au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.



SERVICE ESPACES NATURELS

Travaux pour le bâtiment d'Ossen : 75 000 € pour la reprise de la toiture et la construction d'un appentis

CAMINADOUR : 503 000 €

Dont 222 000 € de travaux de reprise du revêtement (stabex), et de travaux de reprise d'enrochement au niveau du pont Alstom.

Et 281 000 € pour l'extension du CaminAdour vers Salles-Adour (variante allégée par rapport à la version initiale).





ENVIRONNEMENT

PCAET : Plan Climat Energie Territorial

- 150 000 € : Fonds « renaturation » haies + biodiversité (communes et autres)
- 100 000 € : subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle à bois (Prime Air Bois)
- 7 000 € pour l'acquisition d'un capteur de pollens
- 68 000 € pour des bornes de recharges électriques

GEMAPI : 525 000 € pour le PLVG et le SMAA



Projet d'Agglomération

- Nouvelle médiathèque de l'Arsenal :
4 055 000 € pour la maîtrise d'œuvre et
lancement des travaux
- Auditorium de Lourdes: 323 000 €
pour le lancement des études
- Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest
(GPSO) : 305 000 €



SERVICE ECONOMIQUE :

TRAVAUX sur les ZAE : 1 829 000 €, dont

- 675 000 € Zone Arsenal : MO, travaux et acquisitions foncières
- 450 000 € Zone Kennedy : travaux
- 220 000 € Zone Bastillac Sud : travaux de voirie
- 400 000 € Zones Maye Lane Ibos et Cognac à Tarbes
- 30 000 € de réserve pour les mâts vandalisés

SUBVENTIONS équipement :

200 000 € pour le Dispositif Entrepren@

50 000 € d'Aides aux communes Entrepren@

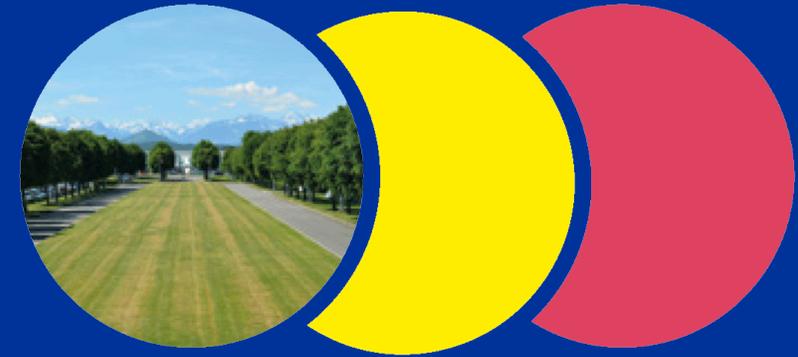
150 000 € Aide financière apportée au développement des laboratoires de recherche du Pôle Universitaire Tarbais.



URBANISME

Études (SCOT PLUi Secteur Nord & Sud) : 428 108 €





LE BUDGET PRIMITIF 2025

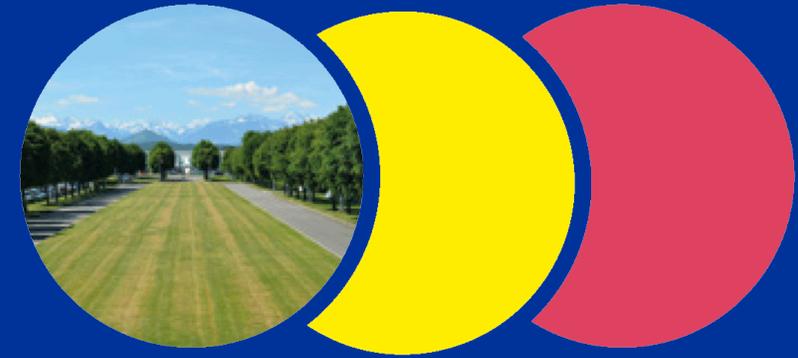
Au 1^{er} janvier 2025, l'encours de la dette s'élèvera à **33 085 550 €** et se répartira de la manière suivante.

Il convient de préciser que pour le budget principal, les budgets annexes eau, assainissement, et Parc d'activités des Pyrénées, le montant des intérêts est susceptible d'évoluer compte tenu de l'index de taux de certains emprunts soit l'Euribor 12 mois et l'Euribor 3 mois.

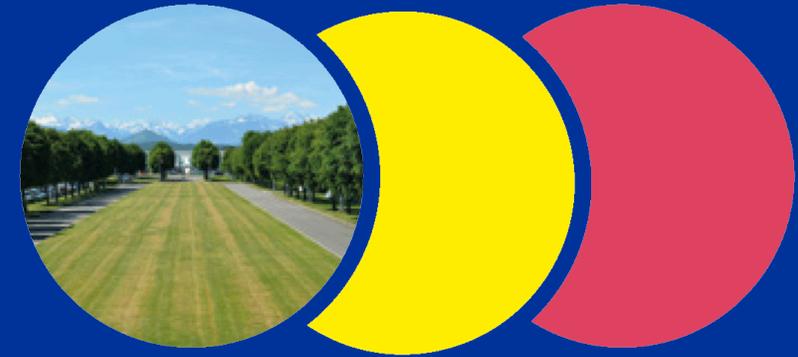
DÉTAIL DE LA DETTE DIRECTE PAR BUDGET SUITE AU TRANSFERT

> LA DETTE

	DETTE PROPRE				
	DETTE INITIALE	CAPITAL RESTANT 31/12/2024	AMORT 2025	INTERETS 2025	ANNUITE 2025
BUDGET PRINC	25 275 240,00	12 947 060,37	1 378 208,26	303 607,39	1 681 815,65
BA PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES	2 000 000,00	683 249,99	158 522,08	27 501,76	186 023,84
BA HOTELS D'E	2 000 000,00	300 000,00	133 333,33	13 346,66	146 679,99
BA TELEPORT	1 000 000,00	151 591,72	85 257,84	5 059,76	90 317,60
BA EAU	3 634 259,82	2 165 321,98	170 385,12	69 815,07	240 200,19
BA ASSAINISSE	37 078 000,73	16 838 325,98	1 751 117,66	625 233,10	2 376 350,76
TOTAL	70 987 500,55	33 085 550,04	3 676 824,29	1 044 563,74	4 721 388,03



LES BUDGETS ANNEXES 2025



LOCATIONS D'IMMEUBLES ET LOCATION – VENTE

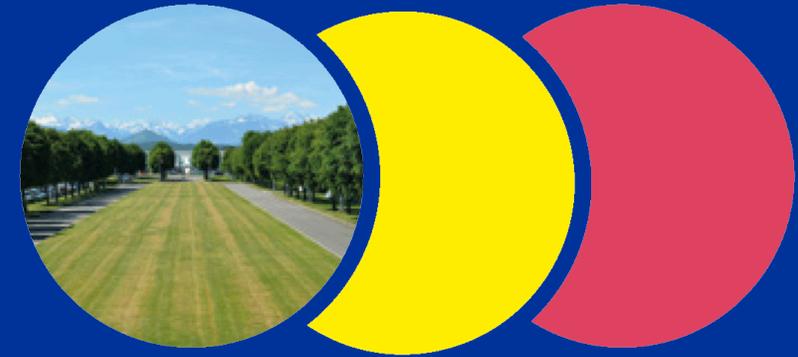
BA Hôtels d'entreprises :

- **80 000 €** pour la poursuite des travaux de mise aux normes (désenfumage) pour l'hôtel d'entreprises situés boulevard Renaudet,
- **480 000 €** pour des études énergétiques et photovoltaïques et la poursuite des travaux pour les services eau et assainissement sur le Télésite (quai de déchargement et reprise de la pompe à chaleur)
- **1 300 000 €** pour l'acquisition de la pépinière Crescendo.

Le Budget annexe Locations Téléports et immeubles sera voté en mars 2025.

Le Budget annexe Haricot Tarbais est clôturé suite à la fin du contrat de location/vente et du transfert de l'extension à la Coopérative.

> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



AMÉNAGEMENTS DE ZONES :

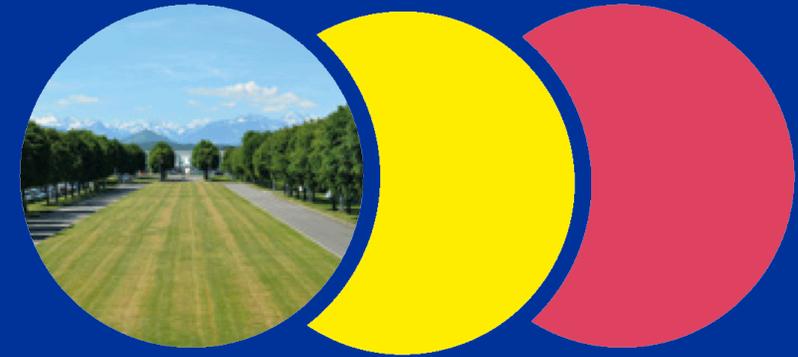
- **835 000 €** pour le BA Aménagement Parc de l'Adour dont 620 000 € pour la maîtrise d'œuvre et 200 000 € pour le lancement des travaux,
- **75 000 €** pour le BA Aménagement du Parc d'activités des Pyrénées pour la réalisation d'une voie de desserte complémentaire,

TRANSPORTS :

- **Le budget sera voté en mars 2025.**



> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



EAU : 3 060 000 €

- **dont 15 000 €** de frais d'annonces,
- **360 000 €** de frais d'études pour la réalisation du schéma directeur du Sud du territoire en Eau potable (territoire fragile sur les ressources en eau) et de la maîtrise d'œuvre pour relier la commune de Peyrouse à Lourdes
- **2 655 000 €** pour le renouvellement des réseaux d'eau notamment sur les communes dont le rendement est inférieur au rendement réglementaire.
- **30 000 €** pour l'intégration de données dans le logiciel Omega et l'acquisition de licences
- **13 000 €** d'équipements spécifiques et récurrents pour les besoins du service (matériel informatique).

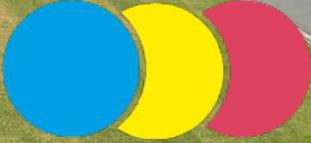


ASSAINISSEMENT : 4 048 000 €

- **dont 20 000 €** de frais d'annonces,
- **300 000 €** en études pour maîtrise d'œuvre pour la STEP de Bartrès et des missions SPS,
- **13 000 €** d'équipements récurrents et spécifiques pour les besoins du service (matériel informatiques et mobiliers).
- **30 000 €** pour l'achat de logiciel et de licences,
- **3 698 000 €** pour le renouvellement des réseaux d'assainissement afin de limiter les eaux claires parasites dans les réseaux

agglo-tlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées



Communauté
d'agglomération